

Karma ! Qui es-tu ?

Première partie.

Dogme central de la religion hindouiste selon lequel toute action, toute intention est inscrite dans le destin des êtres vivants, une sorte de prédestination. Un des sujets qui semble laisser les Esprits occidentaux des plus perplexes dans leur développement mystique, métaphysique ou philosophique est le Karma. Le mot lui-même paraît être si mystérieux et indéfini qu'il crée l'impression que le Karma est quelque chose d'indéfinissable, que c'est la cause de toutes nos souffrances, nos tristesses et de toutes nos malchances. Une grande partie des étudiants et des lecteurs mal informés en utilisant ce mot pour expliquer la plupart des événements personnels de leur vie, a ainsi conduit à une mauvaise compréhension de la vraie loi plus que tous les autres principes dans le domaine de la philosophie mystique et occulte.

Permettez-moi de faire une révision des significations traditionnelles et doctrinales du terme "Karma". Le mot provient du Sanskrit et signifie "être dans l'action" ou "faire". Comme nous pensons ou que nous agissons, il s'ensuit des pensées et des actions, et cela donne certains résultats. Donc le Karma est la loi des causalités. Chaque motivation, agissant sur notre environnement ou sur la vie des autres, ou encore comme ce peut-être orienté par les lois naturelles ou cosmiques, produira certains effets. Il n'y a rien de surnaturel ou d'arbitraire à son sujet. La loi naturelle est le Karma. Un cailloux lancé dans les airs est subordonné à la loi de la gravité, et son effet est le retour du cailloux vers la terre. Un mot insultant ou de reproche est une cause, et l'effet sur celui à qui il est dirigé et sa réaction est de façon semblable, un Karma. De la gentillesse manifestée envers quelqu'un et sa réciprocité envers celui qui la démontré est un autre exemple de Karma. Il me faut réitérer que dans toute cause et dans tout effet, le Karma, n'est pas toujours négatif ou adverse. Il peut être, et l'est souvent, tout aussi salutaire.

Le Karma est la Loi de Compensation, qui représente les formes d'une action spirituelle aussi bien que matérielle par lesquelles les pensées et les actions des Êtres humains sont équilibrées. Cet équilibre peut être comparé au procédé familier de la nature par lequel on récolte ce qu'on a semé. La loi s'est efficacement démontrée elle-même dans la vie de millions d'individus et est un principe bien défini et s'est manifestée par de multiples expériences dans la vie de chaque étudiant sincère dans le mysticisme. Nous attirons nous-mêmes les conditions dans lesquelles nous progressons dans l'évolution de notre vie.

Le Karma est une loi immuable et existera même dans le distant "au-delà" tout autant que dans le présent cycle du temps. Nous créons pour soi dans la vie future la plupart des circonstances avec lesquelles nous devons combattre. Toute chose qui se produit dans la vie est le produit d'une cause, de même que toute cause a un effet bien défini. Nous ne pouvons être bienveillant ou infliger une peine à un autre être humain, voir même à un animal sans avoir, un jour, de quelque façon devoir faire une juste compensation ou de recevoir une juste récompense pour notre

agissement.

En scrutant et en analysant avec soin les événements de nos vies, plusieurs parmi nous avons appris que nous créons pour soi les événements et les conditions de l'avenir par nos pensées que nous gardons et que nous exprimons, par les motifs à l'endos de nos actions, et nos actions elles-mêmes. Nous avons aussi appris qu'il n'y a aucun moyen d'éviter la Loi du Karma, seulement en faisant compensation soit avant que la loi nous force à le faire ou lorsque les exigences de la loi, nous tombent dessus.

Aucune malveillance ou gentillesse, aucune pensée ou action injuste ou juste, aucune action impitoyable ou de miséricorde n'échappe à l'enregistrements karmique ou sans être compensée. Des mois, des années peuvent passés avant que les résultats indéniables de nos actions nous soient retournées, mais la loi est positive et sûr dans son fonctionnement.

Les lois arbitraires des hommes pour la comportement civique et moral des gens peuvent entreprendre de dédommager les individus pour leurs actions, mais de telles compensations ne sont jamais justes, ni miséricordieuses, sûres, ni efficaces comme peut l'être l'opération inévitable de la Loi du Karma.

Nous avons indiqué que cette loi est immuable. Ceci veut dire que c'est un principe Divin ou loi créée par Dieu et qui n'est pas contraire à Ses principes Divins de la pitié, de la justice, du pardon et de l'amour.

La Loi de Compensation n'est pas aveugle, une chose automatique qui exige "œil pour œil", ou "dent pour dent", comme les hommes le font dans leurs lois. Un tel processus n'est jamais complètement positif ni bénéfique pour l'individu ou la société. La Loi du Karma recherche naturellement à être constructive et bienfaisante autant pour l'individu que pour la société.

Pour quelque étrange raison probablement à cause d'interprétations ou de représentations non - appropriées de la loi et le manque de sa compréhension, plusieurs lecteurs occasionnels et étudiants de philosophie mystique croient que toutes souffrances est d'origine karmique. Cette conviction est établie, sans aucun doute, sur la fausse logique souvent énoncée: "Toutes mauvaises actions conduisent à la souffrance, en raison de quoi, toute souffrance est due à des mauvaises actions."

Si la Loi de Compensation est juste, miséricordieuse et constructive, comme nous devons la considérer, si c'est une loi universelle d'origine Divine, elle doit faire compensation tout aussi bien pour les bonnes actions tout comme elle doit exiger ajustement pour les mauvaises. L'aspect juste de l'opération de la loi plaît à notre sens commun et immédiatement fait ressortir l'absurdité de l'idée que la Loi de Compensation est uniquement une forme de punition pour les mauvaises actions.

Le mot Karma est un mot malheureusement choisi comme épithète pour la Loi de Compensation. Pour beaucoup d'étudiants en philosophie orientale de même que d'esprits orientaux, ce mot implique seulement la souffrance, ou les épreuves et les tribulations de la vie. Ce n'est pas une expression équitable dans le sens, qu'à moins que nos bonnes actions soient reconnues au même titre, l'Être ne serait pas enclin à vivre une vie noble, de faire du bien aux autres, et de contribuer librement au progrès constructif de la civilisation. Si l'Être n'était puni seulement pour le mal qu'il fait, il ne serait ni dissuadé de ses mauvaises actions, ni motivé à faire le bien au lieu du mal.

La plupart des lois créées arbitrairement par l'homme en relation avec notre conduite sociale, morale et civique, prévoient des formes de punitions pour nos mauvaises actions. Mais une révision de l'histoire de l'humanité prouve d'une manière convaincante que la menace d'une punition pour une mauvaise action, n'a pas diminué la criminalité ni la quantité du mal occasionné par ceux qui sont enclins de faire le mal.

Si nous enlevions de notre classification des choses tout éloge ou compensation pour le bien qui est fait, nous trouverions rapidement qu'il se commet plus de mal dans le monde que de bien, malgré toute les lois Cosmiques ou Humaines de punitions pour les mauvaises actions commises. L'opération de la Loi de Compensation seule serait une raison suffisante pour que l'individu aspire à faire le bien. Nos bonnes actions, nos bonnes pensées, et nos bonnes motivations attirent leurs riches récompenses aussi sûrement que nos mauvaises intentions et actions apportent une forme ou une autre de souffrance, de châtement, de dénégation ou d'ajustement. Ceci imprime sur nous le fait que nous ne pouvons être injuste, manquer de délicatesse envers les Êtres et Dieu sans que nous ayons une leçon ou un principe porté à notre attention.

C'est une absurdité de penser que toute souffrance, maladie, peine et la soi-disant malchance serait le résultat karmique d'une quelconque mauvaise action ou intention de notre part, ou que toute bénédiction, récompense, joie et soi-disant bonne chance serait aussi un résultat karmique de bonnes actions, actes de bienveillance, et de pensées constructives de notre part.

Il y a plusieurs causes pour nos mauvaises fortunes qui n'ont aucune relation avec une quelconque mauvaise action ou pensée erronée consciente ou inconsciente exprimée ou pas, soit dans cette vie ou antérieurement. Bien qu'il soit indubitablement vrai que le sort aujourd'hui est grandement le résultat de ce que nous avons fait ou pas fait aux cours des années ou dans un temps antérieur; d'un autre côté, une vie journalière pleine d'inattendues et de surprises positives pour des occasions non méritées. Chaque jour nous apporte ses tristes incidences et ses tribulations sans aucune relation avec des causes ou des rapports éloignés avec hier, ou de tout référence précédente, d'années précédentes de notre vie, ou de tous actes ou pensées de notre part dans une vie précédente.

L'idée, comme exemple, que les trois jeunes filles, qui ont été assassinées brutalement en Californie du Sud par un fou, un individu d'instinct et de passion criminels... furent-elles victimes d'une action karmique ? Elles ont du commettre quelques actions dans la vie présente ou

celle précédente qui leur a mérité cette regrettable tragédie, ce n'est certes pas une idée saine. Si, nous sommes à croire que toutes souffrances qui nous viennent dans la vie, sont totalement prescrites par une Loi Cosmique opérant en qualité de Karma, alors nous devons croire que l'individu qui a administré et les a assassinées, agissait selon les instructions de la Loi du Karma, et était devenu un canal par lequel la Loi opérait.

En d'autres mots, si nous assumons que ce qui est arrivé à ces trois jeunes enfants était promulgué par une Loi Karmique, ainsi l'individu accusé par la Police est, après tout, un instrument du Cosmique par lequel une des Lois Divine opère. Ainsi, il ne devrait pas être puni par les hommes pour ce qu'il a fait, ni souffrir entre les mains de la Loi du Karma. Sans aucun doute, ce serait injuste pour la Loi de Compensation, de choisir un individu pour exécuter les prescriptions Divines du Karma et de ravager, mutiler et ensuite assassiner trois jeunes, qui ne peuvent avoir commis aucun crime dans la présente incarnation pour mériter une telle punition, et ensuite punir l'instrument choisi par le Cosmique pour l'exécution de la prescription Divine.

Peut-on dire, et croyez-vous consciencieusement que la Loi du Karma est juste si elle choisit et ensuite cause et autorise les hommes à commettre un crime horrible contre la vie et la société, et ensuite punir l'individu pour avoir accompli la mission Divine qui avait été prescrite.

Si, d'un autre coté, vous cherchez à discuter, comme certains étudiants, que si l'homme a agit comme instrument pour l'accomplissement de la Loi Karmique, il devrait être libéré de toutes Lois Humaines et Cosmiques et de toutes punitions, c'est alors que vous devrez admettre qu'il y a des crimes qui peuvent être commis par des individus et pour lesquels ces individus ne seront jamais inculpés ou censurés, et ne devront jamais être soumis à une condamnation par les mains des hommes.

Dieu et les Lois cosmiques, en unisson et en accord avec les plans de la Divins pour la création, ont le droit et la prérogative d'accorder à l'homme certaines récompenses et avantages inattendus, qui lui permettra de continuer sa mission dans la vie ou d'aider les autres. Ces avantages peuvent se présenter d'une manière aux individus qui ne nous paraît pas les avoir mérités par quelques actions bien définies ou par une pensée dans le passé.

Indubitablement Dieu nous accorde souvent ou encore nous rend des visites bienfaitantes et nous donne des épreuves et des tribulations afin de nous tester, ou de nous donner des occasions de notre rendre compte par nous-mêmes de nos situations, ou encore de nous utiliser en qualité de canal. Une quantité incroyable fut introduit dans la vie de bien des individus par la souffrance, les épreuves et les tribulations, sans aucune action de la Loi du Karma. Nous croissons en caractère et en personnalité par les expériences, aussi bonnes que mauvaises, aussi heureuses que malheureuses.

Ici, on me pardonnera un léger aparté;
Dans l'emblème du Québec, ces mots apparaissent:

" Je me souviens,
que je suis né sous la rose,
et que je crois sous le lys ! "

Comme je pense que je m'adresse à des personnes studieuses d'ésotérisme; il vous est facile d'évaluer la profondeur de ces quelques lignes. Surtout à une époque, où la population est divisée sur son orientation : Indépendance, Souveraineté.

De faire de toutes les expériences de la vie un résultat direct des actions antérieures, serait de mettre la compréhension de toute une vie sur une base purement mécanique et ne laisserait aucune possibilité pour les interventions de la sagesse Divine, ou encore l'expression spontanée des droits et privilèges Divins. Ceci réduirait le plan universel des choses à un système non intelligible d'actions et de réactions, sans aucune prévision progressive, aucune considération d'anticipation, aucun facteur évolutif et aucun élément de miséricorde ou d'amour.

Peut être que les Organisations honnêtes d'Initiation , les formes d'études Ésotériques, ou encore le fonctionnement d'Ordres Mystiques dans le monde d'aujourd'hui sont le moyen d'une compréhension distincte et adéquate de la Loi de Compensation. Mais c'est une raison pour que tous ceux qui sont intéressés ou étudient de près ou de loin fassent l'effort pour comprendre adéquatement et informer le grand nombre de ceux qui n'ont aucune notion, ou n'ont que des notions populaires farfelues. Nous devons tout faire afin de corriger ces fausses impressions qui existent; quant à l'opération de la vraie nature de la Loi de Compensation.

Est-ce que la question inévitable sera posée ?

" Comment peut-on dire pour un individu, si une condition bonne ou mauvaise provient d'un résultat d'un Karma, ou encore d'une prescription Divine ? "

Permettez-moi d'ajouter que la cause de tout événement non expliqué dans notre vie présente, n'est pas aussi importante que notre réalisation de la leçon qui doit être apprise par cet événement. Si nous recevons une récompense ou un avantage, remercions en Dieu et le Pouvoir Cosmique et réalisons, que quoi qu'en aie été la cause de la manifestation, notre devoir, notre responsabilité altruiste , affectueuse est de l'utiliser de façon constructive. Si nous devenons malade ou qu'une situation désavantageuse se développe, au lieu de rechercher dans le lointain passé pour une cause probable, nous devrions nous efforcer pour apprendre la leçon que la situation pourrait inclure et de faire notre possible pour surmonter et maîtriser cette condition. C'est ainsi que nous pouvons renforcer notre caractère, acquérir de la sagesse, et décider de vivre nos vies de façon à ne plus mériter de telles expériences par une action karmique, et ainsi être mieux préparé pour faire face à une telle contingence dans l'avenir. Par une telle sagesse nous pourrions harmoniser avec les Lois Cosmiques Universelles en utilisant toute notre expérience envers un avantage pour notre propre profit et le genre humain en général.

[Jean Samuel G.- 1998]

Deuxième partie : "Peut-on opposer le Karma ? "

Troisième partie : "La guerre et le Karma ! "



Site Autre Conscience, Autre Monde :
<http://www.ac-am.fr/>